



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 035-213500762-20260212-232026-DE

Date de la convocation : 3 février 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 26

L'An deux mil vingt-six, le 9 février à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Carole LEGENDRE, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN, André CROCQ (à partir de la question n°3), Bertrand PIQUET, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Elisabeth SCHENREY, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Gwénaëlle GUILLET, Cyril GUERILLOT, Mathieu WIDLOECHER

Excusés : Arnaud BOISIVON, Alborz NIKZAD, Janine LE GOFF, Claude MÉTAYER, Yannick PONT, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Malik RABAULT, Nicolas LE BERDER, Thierry STEPHAN

Secrétaire de séance : Pascale LE MASSON

Procurations : Arnaud BOISIVON à René BOUILLON, Janine LE GOFF à Pascale LE MASSON, Hélène AMOURIAUX-PICARD à Elisabeth SCHENREY, Nicolas LE BERDER à Bruno TAKORIAN

23/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026 BUDGET PRIMITIF 2026 - ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUE ET PRIVÉE SAINTE-ANNE - ACQUISITION DE LIVRES SCOLAIRES

Monsieur Thierry Renoux, Adjoint aux Finances, expose :

Le Conseil municipal est invité à approuver l'ouverture d'un crédit pour l'acquisition de livres au Budget Primitif 2026.

- ☒ École Élémentaire Publique : 1 968,00 € en investissement Art. 2188, opération 96028
- ☒ École Élémentaire Privée : 1 188,00 € en fonctionnement Art. 6067

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

➤ **APPROUVE la proposition ci-dessus.**

**Pour extrait conforme
Certifié exécutoire**

A Chavagne, le 10 février 2026

**Le Maire,
René BOUILLON**



**La secrétaire de séance,
Pascale LE MASSON**